



Les options au collège

(Année scolaire 2024-2025)

Votre attention est attirée sur le fait qu'un élève ne peut suivre **qu'une option au maximum** et que l'option choisie doit être conservée tout au long de son cursus au collège.

Exemple : si la « section sportive Judo » est choisie en 6^e, l'élève ne pourra pas prendre en plus en 5^e l'option « latin » ou « BIA/aéronautique ».

- **Section sportive Judo. A partir de la 6e**

Capacité limitée

Sélection sur dossier organisée au mois d'avril

3 h/semaine

Une pratique fédérale est obligatoire en plus des entraînements de la section

Incompatible avec l'option bilangue de continuité + occitan + BIA/aéronautique + latin

- **Bilangue de continuité Espagnol. A partir de la 6e**

Réservée **prioritairement** aux élèves n'ayant fait qu'Espagnol à l'école primaire ou pratiquant l'Espagnol à la maison

Capacité limitée

Sur avis de l'équipe pédagogique de l'école et de la commission de sélection du collège

3 h/semaine + 3 h d'anglais

Incompatible avec la section sportive judo + occitan

- **Occitan. A partir de la 6e**

Capacité limitée

1 h/semaine

Incompatible avec la section sportive judo + bilangue de continuité + BIA/aéronautique + latin

- **Latin. A partir de la 5e**

Capacité limitée

Sur avis de l'équipe pédagogique du collège

2 h/semaine

Incompatible avec la section sportive judo + occitan + BIA/aéronautique

• **BIA/aéronautique. A partir de la 5e**

➤ **Elève déjà scolarisé en 6^e au collège de Bram :**

- Capacité limitée
- Une lettre de motivation devra obligatoirement être établie par l'élève pour le 17 mai
- Sur avis de l'équipe pédagogique du collège
- 1 h/semaine
- **Incompatible avec la section sportive judo + occitan + latin**

➤ **Elève non scolarisé au collège de Bram, dont le domicile ne dépend pas du secteur de Bram :**

- Capacité limitée
- 1 h/semaine
- **Incompatible avec la section sportive judo + occitan + latin**
- Pour le 24 avril 2024, un mail devra être envoyé au collège (ce.0110676a@ac-montpellier.fr) dans lequel devront être indiquées les coordonnées téléphoniques des parents ainsi que :
 - . une lettre de motivation de l'élève
 - . les 2 bulletins de notes trimestriels de l'année en cours
- L'établissement étudiera la candidature
- Si la candidature est retenue, le collège contactera directement la famille par téléphone

Description de l'option BIA/aéronautique :

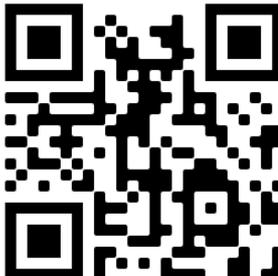
Le programme de l'option BIA/aéronautique débute en 5^e et se déroule jusqu'en 3^e.

En 6^e, l'élève volontaire a la possibilité de suivre un atelier d'aéromodélisme entre 13 h et 14 h. Cet atelier permet de donner goût aux apprentissages qu'il suivra dans la future option aéronautique, MAIS elle n'est pas obligatoire.

Dans l'option BIA/aéronautique, l'élève suit un enseignement interdisciplinaire (mathématiques, physique-chimie, technologie, biologie, histoire, géographie, anglais) sur des sujets aéronautiques (l'avion, le planeur, l'hélicoptère, la navigation, la météorologie, la sécurité...) et du spatial (la fusée, le satellite...), tout en effectuant des expériences et des mini projets.

Une fois par an, l'élève fait un vol d'initiation au pilotage sur planeur avec un instructeur et participe à une sortie scolaire aéronautique (Airbus, Aéroscopia,...) et de formations (ENAC, SUPAERO...).

Elle est sanctionnée par le passage des épreuves du Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA) ou a défaut d'une attestation de suivi de formation aéronautique.

<p><u>Préparer le BIA</u> https://youtu.be/qRGLfMX9r_Y</p>	<p><u>L'option aéronautique du collège sur la chaîne AEROSTARTV</u> https://youtu.be/BHrbYu0RLVM</p>
	
<p>7 min</p>	<p>26 min</p>